

**Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce**



Assemblée du 2 février 2004

Séance(s) tenue(s) le(s) 2 février 2004

Numéro de la résolution CA04 170055

PROJET DE RÈGLEMENT - H.E.C. - 5540, AVENUE LOUIS-COLIN

Il est proposé par Francine Senécal
Appuyé par Marvin Rotrand

De soumettre au conseil de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce pour décision et de demander au conseil de la Ville de Montréal de :

- donner un avis de motion et adopter le projet de règlement intitulé "Règlement sur l'occupation du bâtiment situé au 5540, avenue Louis-Colin" en vertu de l'article 89, 1^o de la Charte de la Ville de Montréal, autorisant l'occupation du bâtiment situé au 5540, avenue Louis-Colin, à des fins d'équipements éducatifs et culturels (E.4(1) et E.4(3));
- soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), conformément à l'article 89.1 de la Charte de la Ville de Montréal;
- déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1030611020
R40.013

Michael APPLEBAUM

Geneviève REEVES

Maire d'arrondissement

Secrétaire d'arrondissement par intérim